

INFORMATIONS PRATIQUES

◆ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 03.29.33.32.95

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture

Le lundi

◆ BIBLIOTHÈQUE

10, rue de la Mairie Tél : 03.29.82.49.43

Inscription : 5 € (gratuit pour les moins de 15 ans)

Nous acceptons avec reconnaissance, romans et livres-jeunesse récents (moins de 10 ans).

Ouverture : Mardi de 14h30 à 18h30 et Mercredi de 10h00 à 12h00

Rappel : Heure du conte chaque 1^{er} mercredi du mois

Contact : laforgeauxlivres@gmail.com Tél : 06.43.46.11.67

◆ DÉCHETTERIE LES FORGES

SICOVAD 03.29.31.33.75 - Mail : www.sicovad.fr-contact@sicovad.fr

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h00 à 18h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermeture

Le lundi

Rappel : - Collecte des ordures ménagères le **mercredi soir à partir de 18h00**
- Collecte du tri sélectif le **mardi à partir de 5h00**

Pour des raisons de sécurité, la déchetterie de LES FORGES ne peut plus accepter les déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que les produits chimiques dangereux. Vous pouvez les déposer à la déchetterie de GOLBEY ouverte aux mêmes horaires.

◆ LES FORGES ROULENT 3 ET FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 10 septembre 2023 aura lieu la 3^{ème} édition « Les Forges roulent », en collaboration avec l'office du tourisme d'Epinal et « Les Folles Journées du Vélo ». Comme l'an passé, le route départementale 460 entre les communes des Forges et de Golbey sera fermée à la circulation, pour laisser place aux cyclistes, aux promeneurs, ainsi qu'à toutes les pratiques sportives à déplacement doux.

Nouveauté cette année, la manifestation « Les Forges roulent » sera également celle de la foire aux associations forgeronnes avec celles du Val d'Avière sur les abords de la RD 460. Des animations festives seront proposées aux petits et grands, tout en offrant l'occasion de découvrir les diverses activités associatives.

Un point de restauration rapide sera prévu sur place.

Nous invitons les Forgeronnes et les Forgerons à nous rejoindre lors de cette journée pour passer un agréable moment.



◆ CHIENS

Nous vous rappelons qu'il est impératif de tenir vos chiens en laisse, dans tous les lieux publics et également **sur le parcours santé**. Merci de ramasser les déjections. Des sacs sont à votre disposition en Mairie.

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia DUGRAVOT, Anne-Lyse GROMER-PETIER, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT.

Publication trimestrielle-Tirée en 930 exemplaires - Imprimée par nos soins



LES FORGES ACTU

JUIN 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

◆ BRUITS ET NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 964/08/DDASS/SE

Horaires à respecter pour l'utilisation d'engins motorisés (tondeuses, débroussailleuses, etc...)

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

VEUILLEZ RESPECTER VOTRE VOISINAGE EN EVITANT LES BRUITS APRES 22H00.

◆ VIGILANCE SÉCHERESSE

En application de l'arrêté n° 209/2023, le département des Vosges est placé en vigilance sécheresse **jusqu'au 30 août 2023.**

◆ ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Organisé **du 10 juillet au 4 août 2023**, pour les enfants de 3 à 14 ans. Thème : « *Viens explorer tes 5 sens* »
Renseignements en Mairie, inscriptions via le logiciel 3 D OUEST

◆ RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

◆ TRANSPORT SCOLAIRE 2023/2024

Comme les années précédentes, le CCAS a voté une participation au transport scolaire des collégiens scolarisés au collège de Golbey ou à celui de Thaon en classe de SEGPA. Les parents sont invités à transmettre une facture acquittée et un RIB à la mairie **avant le 31 octobre 2023** pour percevoir cette subvention.

◆ INFORMATIONS EN LIGNE SUR :

Notre site : mairielesforges.fr.

Panneau Pocket : www.panneaupocket.com



Facebook

Service jeunesse Les Forges
NousLesForges
Mairie de Les Forges

MAIRIE

Adresse : 10, rue de la Mairie

88390 LES FORGES

☎ 03.29.82.49.43

Secretariat : accueil@mairielesforges.fr

Secrétaire Générale :

secretariat.general@mairielesforges.fr

Service technique :

technique@mairielesforges.fr

Service jeunesse :

jeunesse@mairielesforges.fr

coordo.jeunesse@mairielesforges.fr

ACCUEIL :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 11h30 et 14 à 17h00

Mercredi, Vendredi et samedi : 8h30 à 11h30

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Accueil, coordonnées Mairie
- Bruits et nuisances sonores
- Vigilance sécheresse
- Accueil de loisirs été
- Recensement militaire
- Transport scolaire 2023/2024

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

- Cartes nationales d'identité et passeports
- Maison France services GIRANCOURT
- Bilan de l'enquête
- A vos agendas

3. QUOI DE NEUF ?

- Concours photos 2023
- Taille des haies
- ARES
- Travaux—Bâtiment scolaire, péri /extra scolaire

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- La Poste— Bibliothèque
- Déchetterie Les Forges
- Les Forges roulent 3 et fête des associations
- Chiens

INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

♦ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS

Pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité, vous devez préremplir votre demande sur le site : ants.gouv.fr ou service-public.fr, puis prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées du secteur : Chantraine, Golbey, Epinal, Mirecourt, Thaon-les-Vosges.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre demande, vous pouvez prendre rendez-vous à la **MAISON FRANCE SERVICES DE GIRANCOURT**, des agents vous accueillent et vous accompagnent gratuitement **pour toutes vos démarches administratives et numériques.**

Tél : 03.29.36.15.47 - Mail : lboyer@pays-epinal.fr

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Permanence à la Mairie de Chantraine, tous les mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous.

♦ BILAN DE L'ENQUÊTE SUR LES FORGES ACTU

Avec le numéro de mars de Les Forges'Actu, une enquête a été diffusée pour connaître le ressenti et les attentes des Forgerons sur ce journal trimestriel. 53 personnes ont répondu, 23 en retournant le formulaire papier et 30 par internet. Vous trouverez ci-après une synthèse des retours.

- 1) Retrouvez-vous les informations utiles à la vie quotidienne ? : 49 oui, 4 non
- 2) La nouvelle présentation permet-elle une lecture fluide ? : 52 oui, 1 non
- 3) Ordre des critères les plus importants : article sur la vie communale, des contenus brefs et en dernier lieu la mise en page
- 4) Un format digital sous forme d'une newsletter vous intéresse : 22 oui, 31 non
- 5) Quelles sont vos attentes ? :

Principes demandes	Actions
Les interdictions liées aux nuisances sonores	Rappel effectué en juin habituellement Sera rappelé chaque trimestre
Les lignes et horaires de bus	Demander au secrétariat de la mairie, des plaquettes sont disponibles
Les travaux en cours et à venir	Information sera faite pour tous les chantiers relativement importants
Les numéros utiles et horaires d'ouverture des principaux services	Chaque trimestre sont rappelés les coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie, de l'agence postale, de la bibliothèque et de la déchetterie
Les règles relatives aux animaux de compagnie (déjections, identification, stérilisation...)	Le problèmes des déjections a déjà fait l'objet de rappel. Il sera renouvelé.
La distribution parfois tardive de Les Forges'Actu	- Anticiper davantage la rédaction - Rappeler les délais aux distributeurs qui sont les membres du Conseil Municipal et quelques bénévoles - Informer le secrétariat en cas d'impossibilité à distribuer - Établir une liste de distributeurs occasionnels

Plusieurs personnes ont adressé leurs remerciements tant pour cette enquête que pour la diffusion de Les Forges'Actu.

La commission communication remercie tous les participants et assure les Forgerons de faire le maximum pour répondre à leurs attentes. N'hésitez pas à faire part de vos remarques et attentes soit au secrétariat, soit par le biais de site internet communal dont les coordonnées sont indiquées chaque trimestre. Sur le site, vous trouverez également les comptes-rendus du Conseil Municipal.



♦ A VOS AGENDAS : MANIFESTATIONS À VENIR

- **01/07** : Fête patronale et feux d'artifice
- **10/09** : Les Forges roulent 3 et fête des associations
- **24/09** : Fête de l'Automne organisée par Les Amis de l'Ecole

QUOI DE NEUF ?



♦ CONCOURS PHOTOS 2023 (RAPPEL)

Thème : « **Les niochirs et mangeoires à oiseaux sur Les Forges** ». Merci de nous transmettre vos clichés **avant le 31 août 2023.**



♦ TAILLE DES HAIES INTERDITE !

Arrêté N° 139/2023/DDT du
25/05/2023

RAPPEL ! La période d'interdiction s'étend jusqu'au 15 août 2023

Vous ne devez plus intervenir sur les haies. (ni entretien, ni taille, ni destruction), sauf si elles présentent une dangerosité et gênent la visibilité routière.



♦ DES ACTIONS SOLIDAIRES QUI ONT DU SENS

ARES et la Mairie des Forges agissent ensemble pour l'emploi. ARES est une Association Inter-médiaire qui contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes dans les Vosges, en leur permettant de travailler pour le compte de particuliers, associations, collectivités locales et entreprises. Pour en savoir plus, nous vous invitons à une information collective le :

jeudi 7 septembre 2023 à 9h00 à la Mairie des Forges

Inscriptions en Mairie **avant le 23 juillet 2023.**



♦ TRAVAUX

Au sein des services techniques, de gros efforts ont été déployés pour préserver notre environnement. La conservation de l'eau est essentielle pour épargner cette ressource précieuse et réduire notre empreinte environnementale. Voici quelques mesures qui ont été mises en place :

- 7 m³ issus des récupérateurs d'eau, pour l'arrosage des fleurs de la commune et les différents travaux.
- Un récupérateur a été installé au cimetière afin de privilégier l'eau de pluie à l'eau potable pour entretenir les tombes et arroser les fleurs.
- Nous avons également opté pour des variétés de fleurs et plantes à faible consommation d'eau, afin de contribuer activement à la préservation de l'environnement
- Nous n'utilisons plus de produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle et chimique pour désherber.

Ces décisions écologiques importantes apportent une surcharge de travail aux employés des services techniques, mais nous permettent de préserver la biodiversité, d'éviter l'impact néfaste sur les organismes et enfin d'améliorer la qualité de nos sols.

Pour terminer, nous avons également équipé les services techniques de gourdes en aluminium, ce qui permet une économie d'environ 500 bouteilles plastiques sur la saison estivale.

♦ BATIMENT SCOLAIRE, PERI ET EXTRASCOLAIRE

Certains de nos concitoyens peuvent se poser des questions sur le démarrage effectif des travaux de notre futur bâtiment scolaire, péri et extrascolaire.

Après les phases d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif, le permis de construire a été validé. Actuellement, nous en sommes à la phase d'appels d'offres aux entreprises.

Le dossier de financement est en cours et sera présenté prochainement au conseiller des décideurs locaux des Finances Publiques afin d'en étudier la conformité.

La réalisation du périmètre de sécurisation du futur chantier devrait avoir lieu en octobre.

La constitution d'un tel dossier est assez complexe et la lourdeur des démarches remet souvent en cause les dates fixées pour les différentes phases avant la réalisation des travaux.

Une présentation du bâtiment aura lieu après la rentrée de septembre, aux élus, aux enseignants et au personnel communal. Elle sera suivie d'une réunion publique destinée aux Forgerons.

Pour l'heure, nous devons encore patienter avant de voir ce beau projet sortir de terre.